

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Commissariat général au développement durable

Direction de la recherche et de l'innovation

Arrêté du 27 septembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 juin 2008 portant nomination des membres du comité d'évaluation prévu à l'article 11 du décret n° 94-943 du 28 octobre 1994, modifié par le décret n° 2006-625 du 30 mai 2006, relatif aux statuts particuliers du corps des chargés de recherche et du corps des directeurs de recherche relevant du ministre chargé de l'équipement

NOR : DEVD1324088A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté en date du 27 septembre 2013, est nommé membre du comité d'évaluation prévu à l'article 11 du décret du 28 octobre 1994 modifié susvisé en qualité de membre choisi conjointement par le ministre en charge de la recherche et le ministre en charge de l'écologie : M. Patrick CHABRAND, professeur des universités, en remplacement de M. Guillaume DEFFUANT.